

## **La dislocation à gauche comme manifestation de la variation stylistique en maltais**

Left-dislocation as an indicator of stylistic variation in Maltese

Anne-Marie Bezzina<sup>1</sup>

**Abstract:** This article studies left-dislocation in Maltese from the perspective of stylistic variation. The analysis is based on an oral corpus, containing contributions by two speakers, a public-speech professional (Deputy Prime Minister of Malta) and a manager in a large company. The corpus reveals that three types of dislocated segments are identifiable in Maltese, namely lexically full segments, personal pronouns and demonstrative pronouns. These segments are analysed from the point of view of the distinction between spoken and written discourse and according to whether they appear in formal, semi-formal and informal situations. The degree of formality characterising the communicative situation appears to produce variation in the rates of use of the three types of detached segments, in their pragmatic functions, as well as in their degree of syntactic complexity.

**Key words:** stylistic variation, left-dislocation, corpus, degree of formality, types of dislocation, syntactic complexity.

### **1. La perspective de la variation de registre**

L'objectif de cet article est d'analyser le phénomène de la dislocation à gauche (désormais DG)<sup>2</sup> en maltais<sup>3</sup>, du point de vue de la variation stylistique. Blanche-Benveniste classe la dislocation, ou le détachement de segments à gauche ou à droite de la partie

---

<sup>1</sup> Université de Malte ; [anne-marie.bezzina@um.edu.mt](mailto:anne-marie.bezzina@um.edu.mt).

<sup>2</sup> Des restrictions concernant la taille de l'article nous obligent à nous limiter dans cet article à l'étude de la DG. Pour une étude de la dislocation à droite en maltais voir Busuttil-Bezzina 2013.

<sup>3</sup> Le maltais est traditionnellement classé comme langue sémitique, mais il est une langue « à strates successives », sa constitution à travers les siècles ayant été influencée par l'histoire des îles maltaises : la base sémitique, formée à l'époque de la domination des Arabes (jusqu'aux 11<sup>ème</sup> / 12<sup>ème</sup> siècles), a subi une forte influence romane (sicilienne et italienne notamment) depuis lors grâce aux contacts politiques et commerciaux très forts avec l'Europe et subséquemment un apport important d'éléments empruntés à l'anglais (colonisation anglaise : 1800-1964). Il a toujours été écrit en alphabet latin. La majorité des items lexicaux maltais sont d'origine romane.

centrale de l'énoncé, parmi les « domaines sensibles aux variations de registres », tout comme les relatives, les négations et l'emploi des temps et des modes, et affirme que si ces phénomènes sont « si souvent décrits lorsqu'il est question de français parlé, c'est qu'on y cherche les indices d'un classement en registres » (Blanche-Benveniste 1997 : 102). La variation de registre ou *variation stylistique* est la variation au sein de la production linguistique de locuteurs individuels et son étude se focalise sur les conditions de production du discours et les différences entre oral et écrit. Une large gamme de facteurs conditionnent les changements stylistiques : le degré de formalité de la situation de communication, la composition de l'auditoire, le sujet, le ton (sérieux ou de plaisanterie), le canal (écrit ou oral), mais aussi le contexte co-construit et reconstruit par les participants à l'échange tout au long de l'interaction, leurs objectifs et les enjeux identitaires (Gadet 2007).

## 2. Le corpus

L'analyse se fonde sur un corpus oral<sup>4</sup> maltais que nous avons constitué (244 minutes d'enregistrements) et dont nous avons étudié les DG réalisées par deux locuteurs qui ont accepté de se faire enregistrer dans des situations marquées par divers degrés de formalité.

Les locuteurs, M. Tonio Borg, à l'époque des enregistrements Vice Premier Ministre (désormais Vice PM) de Malte, et un Cadre travaillant dans une entreprise de logiciels ont été choisis pour la distance qui les sépare au niveau de leur production linguistique.

Le Vice PM est un personnage de la classe dirigeante, un homme cultivé, ancien avocat. Sa contribution au corpus reflète sa formation. Orateur aguerri et éloquent, expert en rhétorique et en techniques de persuasion, il est capable de prendre des décisions sur le champ, de comportements langagiers véhéments et de discours formels méticuleusement calculés. Il était, à l'époque des enregistrements, le leader du groupe parlementaire de son parti.

Le Cadre vient d'un milieu « petit bourgeois », de parents peu scolarisés. Il a relativement tard suivi des cours universitaires et obtenu un diplôme qui lui a permis d'avoir un meilleur emploi ; il a débuté sa carrière comme simple employé de bureau.

La diversité des contextes discursifs dans lesquels se situent les contributions des locuteurs est restreinte pour deux raisons. Le Vice PM a préféré éviter les contextes informels ; ses textes et ses interactions vont du formel au semi-formel. Le Cadre ne pratique pas en maltais le type de langage formel utilisé officiellement dans

<sup>4</sup> A ceci il faut ajouter quelques textes écrits en maltais par le Vice PM (5144 mots au total).

les contextes institutionnels comme le Parlement ; dans son bureau, comme il est habituel dans le secteur privé à Malte, les présentations importantes se font en anglais, et cela d'autant plus que ce locuteur travaille dans un contexte où les termes spécialisés sont pratiquement tous en anglais. Ses contributions vont donc de l'oral semi-formel à l'oral informel et à l'écrit informel. Le tableau 1 présente de manière détaillée les informations relatives aux différentes contributions des deux locuteurs.

SEGMENTS DU CORPUS ANALYSÉ		
LOCUTEUR 1 : VICE PREMIER MINISTRE		
Oral formel	Oral semi-formel	Ecrit formel
1. Présentation d'une motion au Parlement – <i>monologue</i> , 2 minutes et 40 secondes	4. Session de planification du travail (clôture de la journée de travail) – <i>dialogue</i> , le locuteur a la plupart du temps la parole, 11 minutes au total	5. Deux articles de journal – 820 mots au total
2. Clôture de la session relative à la motion – <i>monologue</i> , 31 minutes		
3. Plusieurs discours rédigés pour être lus à diverses occasions – 2324 mots au total		
LOCUTEUR 2 : CADRE DANS UNE ENTREPRISE DE LOGICIELS		
Oral semi-formel	Oral informel	Ecrit informel
6. Session de planification du travail avec son supérieur – <i>dialogue</i> , 32 minutes	8. Session de préparation avec son supérieur d'une petite cérémonie de remise de prix – <i>dialogue</i> , 3 minutes	12. Chat avec un collègue de son rang et avec son supérieur – ca. 2000 mots
7. Session chez une conseillère éducative à propos de son fils – <i>conversation à plusieurs</i> , 32 minutes	9. Dîner chez sa belle-mère – conversation à plusieurs, 50 minutes	
	10. Dîner chez sa belle-sœur – conversation à plusieurs, 65 minutes	
	11. Fête de première communion de sa nièce – <i>conversation à plusieurs</i> , 24 minutes	

Tableau 1 : Contributions des deux locuteurs au corpus en fonction du degré de formalité des situations de communication

### 3. L'approche syntaxique

L'approche syntaxique retenue est celle de Blanche-Benveniste (1997), qui classe la DG parmi les phénomènes qui se manifestent dans la position de préfixe au noyau, ce noyau (rhème, prédicat) étant l'unité centrale de la macro-syntaxe, doté d'une autonomie intonative et sémantique et capable de constituer à lui seul un énoncé. Le segment détaché à gauche qui apparaît avant ce noyau remplit la fonction de thème. Il est le champ d'application du noyau considéré comme partie prédicative (Ibid.) ; ainsi dans l'exemple 1, *ir rapport*<sup>5</sup> [le rapport] est le thème, situé dans le segment disloqué, de l'unité centrale prédicative *xorta jien se naghmlu* [c'est toujours moi qui vais le faire], le pronom agglutiné *-u* (pronom complément d'objet direct, en gras) étant une reprise anaphorique, à l'intérieur de l'unité centrale, du thème détaché à gauche.

(1) Y: iz zokk <b>ir rapport</b> xorta jien ha naghmlu <sup>6</sup> CADRE : chat avec son collègue	Y: mince <b>le rapport</b> c'est toujours moi qui vais <b>le</b> faire
---	--

Le classement et l'analyse des segments détachés en tant que manifestations de la dislocation se font selon Blasco-Dulbecco (1999) et, pour le maltais, selon Busuttil-Bezzina (2013).

Le maltais étant une langue à sujet nul qui permet une très grande mobilité des constituants<sup>7</sup>, il s'ensuit qu'il est parfois difficile de trancher dans les transcriptions entre les constituants de la construction verbale de l'énoncé et les segments disloqués. Dans ces cas, il faut recourir à l'intonation, qui joue un rôle fondamental dans l'interprétation syntaxique de la nature de ces structures. Dans leur étude des mouvements intonatifs caractérisant les segments disloqués à gauche, Borg et Azzopardi-Alexander (2009) identifient un contour montant-descendant en maltais pour le segment disloqué, séparé du contour descendant qui accompagne la réalisation de la construction verbale centrale de la phrase. Blasco-Dulbecco décrit en ces termes les

<sup>5</sup> Dans le cas de l'écrit informel, comme le chat, l'orthographe est reproduite telle qu'elle apparaît dans l'original, avec les fautes de frappe et les inexactitudes et approximations linguistiques réalisées par les participants.

<sup>6</sup> C'est nous qui utilisons les caractères gras dans tous les exemples pour indiquer les reprises des segments disloqués par des clitiques à l'intérieur de la séquence principale (c'est-à-dire du noyau) et leurs antécédents.

<sup>7</sup> Selon Borg (1988), en maltais, l'ordre non marqué est l'ordre SVO, mais l'intonation permet que les ordres SOV, OVS, OSV et VOS soient également normaux. Quant à l'ordre VSO, durant un cours de linguistique du 6 mai 2009, Borg a remarqué que cet ordre est également possible dans le cas où le sujet est référentiel, avec le trait [+ défini], dans des phrases emphatiques du type *Bajjad missieri hitan!* [Mon père en a peint tant de murs !], ou porteuses d'un écho de ce qui s'est dit précédemment comme *Hadat jiena të* [J'ai bien pris du thé].

critères fondamentaux qui président à l'apparition d'une dislocation : « [d]ans la dislocation, c'est la pensée, l'intonation ou l'anaphore qui relie les membres de la phrase entre eux [...] les inflexions de la voix participent de la syntaxe non liée : [...] elles séparent nettement les deux termes de l'énoncé » (Blasco-Dulbecco 1999 : 34)<sup>8</sup>.

#### **4. Propriétés syntaxiques, implications thématiques et fonctions pragmatiques des DG**

En étudiant les dislocations dans son corpus tourangeau selon leurs propriétés syntaxiques, le statut référentiel de leurs référents et leurs fonctions pragmatiques, Ashby (1988) remarque qu'un taux relativement bas de DG manque d'anaphore explicite, constituant ainsi des « Chinese-style topics » (voir l'exemple 6 ci-dessous), alors que les DD ont toujours au moins potentiellement un rapport anaphorique avec un élément au sein de la prédication principale.

Quant au statut discursif des référents des DG et des DD, il atteste que ce sont les DG qui s'emploient pour des thèmes moins « continus » et « accessibles ». L'accessibilité du thème se mesure par l'écart entre l'occurrence précédente d'un référent dans la partie antérieure du discours et son occurrence actuelle dans une proposition. La DD s'emploie davantage pour des items qui sont strictement donnés. Par contre, la DG s'utilise pour de nouveaux thèmes (« LD<sup>9</sup> is primarily a topic-shifting or topic-creating device » (Ashby 1988 : 217)). Un taux important (45%) des référents nommés dans les DG sont restreints à un seul énoncé ; ce sont des thèmes phrastiques qui ne deviennent pas thèmes discursifs.

Quant aux fonctions pragmatiques distinctes de la DG et de la DD, Ashby contraste la valeur essentielle de dispositif introducteur de nouveaux thèmes de la DG avec toute une série de fonctions pragmatiques remplies par les DD (remplissage, expression d'un contraste, clarification quant à l'identité du référent à propos duquel on fait l'assertion, clôture d'un tour de parole...). En revanche, l'indication du sujet est une fonction majeure des DG (« a major function of LDs » (*ibid.* : 219)).

#### **5. Les trois types de dislocation et leur distribution**

Dans notre corpus, 116 occurrences de DG ont été relevées. Les textes formels non spontanés (articles de journal, discours tenus à des occasions diverses) ne contiennent presque aucun cas de dislocation.

---

<sup>8</sup> Les cas douteux, ceux dont l'intonation est continue et non divisée en deux mouvements, sans pause interne, qui peuvent être dus plutôt à un ordre de mots marqué, n'ont pas été retenus.

<sup>9</sup> *Left dislocation* ou dislocation à gauche.

Dans son ouvrage *Les dislocations en français contemporain*, Blasco-Dulbecco distingue deux types de dislocation : « la dislocation des pronoms toniques du type *moi* de celle des éléments lexicaux ou des membres de phrase » (Blasco-Dulbecco 1999 : 24). Notre corpus maltais révèle que même si cette première distinction est pratique pour le cas du maltais aussi, il serait plus pertinent d'ajouter pour cette langue un troisième type de dislocation, celui à pronoms démonstratifs du type *dan* [celui-ci]. Cet ajout s'explique par la fréquence de ce genre de segment disloqué et aussi parce que, lorsqu'il est employé pour se référer à une personne, ce démonstratif particulier est l'objet de jugements normatifs sanctionnants ; on peut ainsi observer si et quand ses emplois se conforment à cette « règle » prescriptive ou la transgressent. Les tableaux 2 et 3 montrent la distribution des items de ces trois types de dislocation, en fonction des différents degrés de formalité des segments du corpus. Par souci de simplicité, les dislocations à pronom personnel sont ici appelées *dislocations à pronom* et les dislocations à pronom démonstratif seront appelées *dislocations à démonstratif*.

Degré de formalité	Durée / taille des interactions / des textes	DG à contenu lexical	DG à pronom	DG à démonstratif	TOTAL
Discours rédigés pour être lus	2324 mots	2	1	0	3
Écrit formel : articles	820 mots	2	0	0	2
Oral formel spontané	34 minutes, « monologue »	30	8	5	43
Oral semi-formel	11 minutes à deux	4	3	3	10
58					

Tableau 2 : Distribution des types de dislocation produits par le Vice PM, en fonction du chenal et du degré de formalité

Degré de formalité	Durée / taille des interactions / des textes	DG à contenu lexical	DG à pronom	DG à démonstratif	TOTAL
Oral semi-formel	76 minutes à deux	17	5	6	28
Oral informel	153 minutes à plusieurs	11	7	6	24
Écrit informel	ca. 2000 mots	1	5	0	6
58					

Tableau 3 : Distribution des types de dislocation produits par le Cadre, en fonction du chenal et du degré de formalité

## 6. Le clivage oral – écrit

Face à la difficulté de calculer le nombre de mots produits à l'oral par le Cadre et le Vice PM dans les interactions à plusieurs, les tests statistiques ne sont guère possibles dans cette analyse, mais les chiffres obtenus donnent déjà quelques indications. Ceci parce que la plupart du temps, les taux des DG à pronom ou à démonstratif ont permis des comparaisons statistiques vis-à-vis des DG à contenu lexical.

Un écart important sépare les occurrences de DG à l'écrit et à l'oral, confirmant la nature de la dislocation comme phénomène essentiellement caractéristique de l'oral. En revanche, « [à] l'écrit, la dislocation a une valeur stylistique : journalistes ou écrivains y recourent pour donner un effet d'oralité » (Blasco-Dulbecco 1999 : 94). Dans le segment du corpus correspondant à l'écrit formel (les articles de journal du Vice PM), la dislocation figure seulement deux fois. Le cas retenu comme exemple ci-dessous remplit la fonction discursive, commune pour les DG, d'encoder un référent nouveau mais que l'on peut inférer, manifestant un lien sémantique avec le discours précédent ; les dislocations ne peuvent pas être utilisées pour des référents totalement neufs, sémantiquement indéfinis ou non spécifiques (Ashby 1988 : 215).

<p>(2) Il-kruċjata immexxija mill-Partiti Soċjalisti u tal-Ħodor fil-Parlament Ewropew kontra Rocco Buttiglione għandha tixprunana għal diversi riflessjonijiet. <b>Anki r-reazzjoni f'Malta, fil-media, u fid-dikjarazzjonijiet li saru minn politiċi Maltin u barranin, ta' min jixtarrahom.</b> VICE PM : article <i>Is-Saga ta' Buttiglione</i></p>	<p>La croisade menée par les Partis Socialistes et des Verts au Parlement Européen contre Rocco Buttiglione doit nous pousser à faire diverses réflexions. <b>Même la réaction à Malte, dans les médias, et dans les déclarations qui ont été faites par des hommes politiques maltais et étrangers</b>, il faut <b>les</b> analyser.</p>
---	---

D'ailleurs, la partie du corpus oral fondée sur les normes de l'écrit formel, c'est-à-dire les discours rédigés pour être lus par le Vice PM à des occasions importantes, ne révèle pour sa part que trois DG. L'exemple retenu est une DG à pronom :

<p>(3) [...] għad fadal x`isir. <b>Intom</b>, bħala rappreżentanti tal-pajjiżi tagħkom għand<b>kom</b> rwol ukoll li tistgħu taqdu fid-dawl ta` din il-problema<sup>10</sup>. VICE PM : discours aux Consuls Honoraires</p>	<p>[...] il reste beaucoup à faire. <b>Vous</b>, en tant que représentants de vos pays, <b>vous</b> avez aussi une fonction à remplir face à ce problème.</p>
---	---

<sup>10</sup> Dans cet exemple c'est surtout la présence de la virgule qui indique le statut de structure disloquée du pronom *intom*, par opposition à celui de sujet intégré dans la construction verbale de la phrase.

Dans l'ensemble des textes écrits ou écrits pour être prononcés à l'oral, d'autres constructions sont privilégiées pour introduire les nouveaux thèmes ou souligner des éléments de phrases, comme l'apposition, les expressions du type *fuq* [à propos de], et l'ordre marqué des mots à l'intérieur des phrases (voir Busuttill-Bezzina 2013).

### 6.1. Écrit formel – écrit informel

Une comparaison des données ci-dessus avec celles obtenues pour l'écrit informel (chat du Cadre), basée sur le test de comparaison des proportions, révèle que l'évolution des proportions n'est pas significative à un intervalle de confiance bilatéral de 95%. La différence dans la distribution ne réside en effet pas dans le chiffre global des dislocations dans les parties formelle et informelle du corpus écrit, mais plutôt dans le type de dislocation qui y est privilégié. En effet, des cinq dislocations correspondant à l'écrit formel, quatre (dont l'exemple 2 ci-dessus) sont des segments à contenu lexical se référant à un concept précis, le plus souvent un thème défini qui peut être d'une certaine longueur et par conséquent d'une relative complexité. La cinquième DG, la seule à pronom dans ce contexte, est en rapport d'équivalence sémantique avec un complément de phrase adverbial muni d'une certaine complexité syntaxique et d'une charge lexicale évoquant la dignité de la fonction (l'exemple 3).

Par contre, les segments détachés les plus fréquents dans le chat du Cadre sont les dislocations à pronom (5 items, dont l'exemple 4 ci-dessous), et ils servent surtout à souligner l'expression d'un point de vue du locuteur ou la description d'une situation particulière dans laquelle il se trouve, comme lorsqu'il parle d'une personne particulièrement difficile (d'où son surnom) dans l'équipe qu'il dirige :

(4) Y: u <b>jien</b> ghandi id duluri hawn igelni nidghi anzi illum kwieta qeda CADRE : chat avec son collègue	Y: et <b>moi j'</b> ai notre dame des sept douleurs ici elle me fait jurer au moins aujourd'hui elle se tient tranquille
---	--

Un autre emploi de la DG concerne la deuxième personne et sert à introduire un nouveau thème discursif : les qualités d'une personne jusque-là dans l'équipe de X qui doit passer dans l'équipe de Y (le Cadre en question) ; Y commence par demander à X son avis sur cette personne:

(5) [02/03/2011 15:43:43] Y(CW): dudu master [02/03/2011 15:45:22] X(CW): ghidli king of pets [02/03/2011 15:45:39] Y(CW): king exotics :) [02/03/2011 15:45:49] Y(CW): isma <b>inti</b> kif <b>inti</b> fuq samantha CADRE : chat avec son collègue	Y: chef chéri X: dis-moi roi des animaux domestiques Y: roi des animaux exotiques Y: écoute <b>toi</b> qu'est-ce que <b>tu</b> penses de samantha
--	--

On remarque parmi les emplois des DG à pronom, dans l'exemple 6, une dislocation caractérisée par « une absence de lien référentiel », où l'on se trouve « à la proximité d'enchaînements sémantiques » (Blasco-Dulbecco 1999 : 132) : le locuteur (Y) passe de *jien* [moi] à *John* (son fils) et au fait qu'il n'est que légèrement enrhumé et donc que sa femme aurait pu l'envoyer chez les grands-parents. Il s'agit d'une continuation de la conversation avec son correspondant (X) qui vient de parler de l'état de santé de sa fille à lui : le *jien* de Y a alors une valeur à la fois contrastive et de lancement du nouveau thème discursif : l'état de santé de son fils à lui. Le lien entre *jien* et *John mhux hazin settet batitu ghand ommi ...* [moi – John ne va pas trop mal elle aurait pu l'envoyer chez ma mère ...] n'est qu'inférable : étant donné l'impossibilité « d'envisager une relation de type coréférentiel, aussi minime soit-elle, entre l'élément disloqué et un pronom clitique<sup>11</sup>, alors le syntagme disloqué est adjoint à l'ensemble de la construction verbale » (*ibid.* : 130). Il s'agit d'une instance de ces DG non anaphoriques appelées des « Chinese-style topics » de par leur ressemblance avec la structure topique-commentaire de cette langue (Ashby (1988), suivant Chafe (1976)). Cette structure est marquée par l'absence d'une relation formelle entre le pronom disloqué et la prédication principale, de sorte que la valeur du segment disloqué est plutôt celle d'établir un cadre situationnel, dans ce cas, un cadre personnel, pour l'assertion qui suit<sup>12</sup> :

<p>(6) [03/03/2011 14:15:12] X(CW): anna on the mend sew.. illum ghandha ezami [03/03/2011 14:15:16] X(CW): tal- music practice [03/03/2011 14:16:49] Y(CW): <b>jien</b> john mhux hazin settet batitu ghand ommi bhal ma taghmel is soltu imma bezat li jirremetila u ommi toqfghod tripanikhja CADRE : chat avec son collègue</p>	<p>X: anna se rétablit bien... aujourd'hui elle a un examen X: de pratique de musique Y: <b>moi</b> john il va plutôt bien elle aurait pu l'envoyer chez ma mère comme elle fait d'habitude mais elle avait peur qu'il vomisse et que ma mère panique</p>
---	---

Ce segment du corpus qui correspond à l'écrit informel ne contient qu'une DG à contenu lexical (voir l'exemple 1) ; ceci est en contraste avec la situation attestée quant au taux de DG à contenu lexical obtenu pour l'écrit formel (illustrée par l'exemple 2), où ce type de DG l'emporte de loin.

<sup>11</sup> Dans ce cas précis, on a le nom propre *john* au lieu d'un pronom clitique.

<sup>12</sup> Il nous semble que cette pratique est assez commune dans le parler maltais.

## 6.2. Oral formel – oral informel

Dans notre corpus, au sein de la catégorie des DG, les distributions des trois types de segments disloqués, à contenu lexical, à pronom et à démonstratif, se répartissent selon des tendances allant systématiquement de pair avec le degré de formalité des situations d'énonciation. Ainsi, plus la situation de communication est formelle, plus l'écart entre DG à contenu lexical et DG à pronom ou à démonstratif devient important. Le premier type est donc plus dominant dans un cadre formel. Les chiffres présentés dans les tableaux 4 et 5 montrent l'ampleur de la disparité entre, d'un côté, les taux obtenus dans des contextes institutionnels ou professionnels (le texte *Parlement* pour le Vice PM, et le texte *Planification du travail avec son supérieur* pour le Cadre), et d'un autre côté, les taux inférieurs obtenus dans les situations caractérisées par la proximité entre les interlocuteurs (le texte *Assistant* pour le Vice PM, et plusieurs conversations informelles pour le Cadre):

LOCUTEUR : VICE PM			
ORAL FORMEL		ORAL SEMI-FORMEL	
Types de DG	Taux	Types de DG	Taux
DG à contenu lexical : DG à pronom	3.75 : 1	DG à contenu lexical : DG à pronom	1.3 : 1
DG à contenu lexical : DG à démonstratif	6 : 1	DG à contenu lexical : DG à démonstratif	1.3 : 1

Tableau 4 : Taux des différents types de DG dans le corpus oral du Vice PM

LOCUTEUR : CADRE			
ORAL SEMI-FORMEL		ORAL INFORMEL	
Types de DG	Taux	Types de DG	Taux
DG à contenu lexical : DG à pronom	3.4 : 1	DG à contenu lexical : DG à pronom	1.57 : 1
DG à contenu lexical : DG à démonstratif	2.8 : 1	DG à contenu lexical : DG à démonstratif	1.8 : 1

Tableau 5 : Taux des différents types de DG dans le corpus oral du Cadre

## 7. La DG chez le Vice PM

### 7.1. La DG à contenu lexical

Ces chiffres montrent que c'est l'intervention au Parlement qui illustre le plus clairement l'écart entre la DG à contenu lexical et les deux autres types de dislocation. Une observation des manifestations du phénomène de DG dans cette intervention particulière permet d'expliquer le recours privilégié à ce type de dislocation par une volonté

de clarté, d'explication et d'emphase, lorsqu'il s'agit de présenter les mérites des actions entreprises par le parti au pouvoir et le point de vue du gouvernement sur certains sujets :

<p>(7) hadd mhu se jiġi għallimna hawnhekk / dwar kif jimxi l-Parlament / anzi / <b>dan il-partit</b> kemm ilu<sup>13</sup> fil-gvern mill-elf disa' mija sebgha w tmenin / <b>ir-riformi mportanti / ta' skrutinju</b> / għamilhom il-Partit Nazzjonalista fil-gvern [&lt; battements d'approbation &gt;] VICE PM : Parlement</p>	<p>personne ne va venir nous enseigner ici / sur la façon de fonctionner du parlement / au contraire / <b>ce parti</b> depuis qu'<b>il</b> est au gouvernement depuis mille neuf cent quatre-vingt-sept / <b>les réformes importantes / de vérification</b> / c'est le parti nationaliste au pouvoir qui <b>les</b> a faites</p>
--	--

Ce souci d'expliciter un contenu précis dans les segments détachés à gauche est confirmé par les DG dont la structure est plus ou moins élaborée, comme l'illustrent l'exemple ci-dessous et l'exemple 30 (voir plus loin) :

<p>(8) <i>id-differenza</i> taf x'inhi Onorevoli Farrugia? / li {AHNA} l-mozzjonijiet kollha / tal-<i>*private member's motions*</i> u <i>*bills*</i> kollha ddiskutej{nie}hom<sup>14</sup> VICE PM : Parlement</p>	<p><i>la différence</i> vous savez ce que c'est Monsieur Farrugia? / que {NOUS} tous les projets de loi et motions / des affaires émanant des députés {nous} les avons tous discutés</p>
---	--

Les DG à contenu lexical dans l'interaction moins formelle du Vice PM avec son assistant restent majoritaires par rapport aux DG à pronom et à démonstratif, mais le taux supérieur est moins important. Elles sont aussi sensiblement moins complexes dans cette interaction plus libre de contraintes formelles.

<p>(9) L1: u <b>l-Palestinjani</b> konna qed ngħinuhom VICE PM : assistant</p>	<p>L1: et <b>les Palestiniens</b> nous étions en train de <b>les</b> aider</p>
<p>(10) L1: imma jibdew jaħsbu fuq programm / għax daw= għandhom tendenza L2: ehe L1: illi <b>għax se jiġi / ministru</b> / jaħsbu / li l-<i>*private secretary*</i> jrid jirrangaha biss <b>kollox</b> VICE PM : assistant</p>	<p>L1: mais ils doivent commencer à réfléchir à un programme / parce que ceux-là ils ont tendance L2: oui L1: que <b>parce qu'un / ministre / va venir</b> / ils croient / que c'est au secrétaire privé seulement de <b>l'organiser tout</b></p>

<sup>13</sup> Dans les exemples avec deux DG, l'une est en caractères gras, l'autre en caractères gras et en italiques.

<sup>14</sup> Dans cet exemple, les trois cas de DG se distinguent ainsi : caractères gras, caractères gras et italiques, caractères gras et accolades.

## 7.2. La DG à pronom

Dans la session de planification du travail du Vice PM avec son Assistant, l'écart entre les DG à contenu lexical et les DG à pronoms disloqués se comble partiellement, comparé au taux plus important de DG à contenu lexical relevé dans l'intervention formelle du locuteur au Parlement. Dans le contexte semi-formel du dialogue, les plus fréquentes DG à pronom ont la valeur d'embrayeurs liés au *hic et nunc* de l'énonciation. L'emploi de l'exemple 11 a en effet une portée pratique concernant les projets pour la visite prochaine d'un personnage politique étranger :

(11) L1: u <b>ahna</b> mhux hekk se nibqghu? / it-tahdidiet HAW= / u l-ikla Villa XXX VICE PM : assistant	L1: mais <b>nous on</b> va rester comme convenu n'est-ce pas? / les discussions ICI / et le repas à la Villa XXX
--	--

La DG à pronom de l'exemple 12 établit une relation avec l'ensemble de la construction verbale et favorise l'établissement d'un cadre personnel à l'affirmation contenue dans le reste de l'énoncé. Le Vice PM est en train de discuter avec son assistant de l'organisation d'une soirée de conférences en collaboration avec l'Ambassade d'un pays étranger. Il prend sur-le-champ la décision d'ouvrir la soirée par sa propre allocution et de reléguer le discours de l'Ambassadeur du pays étranger à la clôture de la soirée. La DG à pronom connote le pouvoir décisionnel de cet homme politique à la personnalité forte, si bien qu'il ressent le besoin de mitiger cette déclaration par *kwazi kwazi* [presque].

(12) L1: orrajt? <b>jiena</b> kwaži kwaži nghid xa hağa <b>jiën</b> fil-bidu VICE PM : assistant	L1: d'accord? <b>moi je</b> préférerais plutôt dire quelque chose <b>moi-même</b> au début
---	--

Dans l'intervention parlementaire du Vice PM, la fréquence relativement moindre des DG à pronom s'explique peut-être par l'absence de cette valeur déictique des pronoms, qui y endossent une valeur référentielle et s'emploient non pour satisfaire à des aspects pratiques immédiats mais à des fins de propagande, d'une part pour permettre au locuteur de souligner sa propre position de responsabilité (ex. 13), et d'autre part pour des effets de contraste entre les mérites des actions du parti au pouvoir (ex. 8 ci-dessus) et les fautes de l'opposition (ex. 14):

(13) allur= issa <b>jiena</b> bhala *leader of the house* / jekk għandi / ħamsa min-nies / qed jgħiduli / li semgħu hekk? / nghid =ma imma <b>jiena / jiëna</b> *leader of the house* ma nqajjimhiex il-kwistjoni ? VICE PM : Parlement	alors <b>moi</b> en tant que leader à la chambre / si <b>j'ai</b> / cinq personnes / qui me disent / qu'ils ont entendu comme ça / je me dis mais <b>moi / je</b> suis le leader à la chambre est-ce que je ne devrais pas la soulever la question ?
--	--

<p>(14) L2: <u>fil-famuż</u> artiklu li kiteb il-kap tal-Oppożizzjoni / qalu <b>ahna</b> / meta kon<b>na</b> fil-gvern / aċċettaj<b>nieh</b> ir-<i>*ruling*</i> tal-iSpiker VICE PM : Parlement</p>	<p>L2: dans le fameux article qu'a écrit le chef de l'Opposition / ils ont dit <b>nous</b> / quand <b>nous</b> étions au gouvernement / <b>nous</b> l'avons acceptée la décision du Président</p>
---	---

### 7.3. La DG à démonstratif

Dans la session de planification du travail entre le Vice PM et son proche collaborateur, la DG à démonstratif est encore plus fréquente qu'ailleurs par rapport à la DG à contenu lexical. Cela semble indiquer que le facteur surveillance (ou auto-surveillance) intervient moins dans ce contexte que dans celui du Parlement avec ses règles strictes. Un simple démonstratif remplace les DG élaborées de l'intervention parlementaire. Au Parlement, l'explicitation est rendue obligatoire et rentable par la présence physique ou médiatique de nombreuses personnes suivant l'intervention du locuteur : les allocutaires privilégiés (le Président et les autres députés) et notamment les allocutaires secondaires (les membres du public) à l'intention desquels il faut employer des techniques de persuasion. Par contre, dans l'échange avec son proche collaborateur (ex. 15), il suffit d'un démonstratif pour réélire comme thème de l'énoncé un ministre étranger préalablement mentionné à une distance de plusieurs tours de parole, même si plusieurs autres thèmes se sont insérés dans l'intervalle :

<p>(15) L2: <i>sewwa / owkej / proset // issa / rigward / il- / viesta tal-XXX // jien kont qed naħseb / li noħorġu *press release / latest possible*</i> L1: XX L2: imma jekk tghidli <u>XXXX</u> L1: <u>kulhadd jaf</u> li ġej ta =ġifieri L2: imma dak / imma XXXXX hu= ? / seta' X L1: ME:LA decizi xiex L2: eh ? L1: DECĪZI L2: id-dati qed ngħidlek L1: decizi d-dati L2: il-Ġimgħa L1: mm: / insomma le mħumiex decizi imma L2: kont qed naħseb illi dik is-<i>*sort of*</i> L1: pero' <b>da=</b> ifhimni / jien l-importanti huwa / illi nagħtuh is-<i>*security*</i> li hemm bżonn / mingħajr / ma jkollna <i>*fortress mentality*</i>=ġifieri li Madonna santammen se joqtluh<b>ulna</b> jew se XX jispa- &lt; rires &gt; VICE PM: assistant</p>	<p>L2: bien / d'accord / bravo // donc / en ce qui concerne / la / visite du XXX // moi je pensais / qu'on devrait faire un communiqué de presse / le plus tard possible L1: XX L2: mais si vous me dites XXXX L1: tout le monde sait qu'il vient hein donc L2: mais cela / mais XXXXX n'est-ce pas ? / il aurait pu X L1: NO:N c'est décidé quoi? L2: hein? L1: c'est DECIDE L2: pour les dates je vous dis L1: les dates sont décidées L2: vendredi L1: euh / enfin elles ne sont pas décidées mais L2: je pensais que cette sorte de L1: mais <b>celui-ci</b> écoute-moi / moi l'important c'est / que nous <b>lui</b> donnions la sécurité qu'il faut / sans / avoir une mentalité de forteresse c'est-à-dire que oh mon Dieu ils vont nous <b>le</b> tuer ou ils tireront XX</p>
--	---

Dans cette interaction semi-formelle, le Vice PM utilise encore la DG à démonstratif pour faire référence à une personne en parlant d'un membre de son personnel, ce qui va contre les préceptes normatifs en maltais :

<p>(16) L1: 'il *Conrad* nitfgħu          L2: orrajt / jiena kont sa nissuġġa--          iġġerixxi          L1: ikellmu il-x'jismu haw= ? / il-          (*UPS*?) ?          L2: 'il *Trevor* / 'il *Trevor*          L1: eħe / =mma <b>dak</b> =mma teskluduh          'il *Conrad*          VICE PM : assistant</p>	<p>L1: c'est Conrad qu'il faut nommer          L2: d'accord / j'allais suggé- érer          L1: ils doivent parler à comment          s'appelle-t-il déjà? / le (UPS ?)?          L2: à Trevor / à Trevor          L1: oui / mais <b>celui-là</b> mais ne          l'excluez pas <b>Conrad</b></p>
---	--

Contrairement à ce qui se passe dans cette interaction entre proches collaborateurs, dans l'intervention au parlement la DG à démonstratif ne remplace jamais totalement la référence lexicale pleine : elle côtoie plutôt cette référence explicite, le plus souvent pour résumer un concept longuement élaboré en relançant, développant ou concluant un argument :

<p>(17) din-naħa dejjem apprezzat //          il-mod kalm / seren / trankwill /          oġġettiv / illi bih / mexxa s-seduti          f'dawn l-aħħar snin / l-Onorevoli          Abela / <b>dan</b> / ma nġhiduh illum //          issa / imma / ġhidnieħ dejjem / anzi          qalu l-Prim Ministru wkoll          VICE PM : Parlement</p>	<p>ce côté a toujours apprécié // la          façon calme / sereine / tranquille /          objective / avec laquelle / Monsieur          Abela / a mené les sessions durant          ces dernières années / <b>ceci</b> / je ne <b>le</b>          dis pas aujourd'hui // maintenant /          mais / nous l'avons toujours dit / et          même le Premier Ministre l'a dit aussi</p>
---	--

## 8. La DG chez le Cadre. Comparaison avec les résultats du Vice PM

L'interaction du Cadre avec son supérieur, une session de planification du travail pour les mois à venir, est classée parmi les interactions semi-formelles. Ceci est dû d'une part au thème important (les tâches envisagées et les ressources humaines pour les accomplir), excluant toute conversation personnelle et fortuite et d'autre part aux statuts inégaux des deux locuteurs : cette différence de statut se manifeste par exemple dans l'hésitation du Cadre lorsqu'il doit contredire son supérieur. D'autre part, on note la présence de gros mots et d'une complicité manifestée par exemple dans la critique de certains collègues et clients.

Les autres interactions du Cadre ont été produites dans des cadres informels. Il s'agit de conversations avec des membres de sa famille et d'une interaction avec son supérieur portant cette fois sur un sujet trivial : la préparation d'une petite cérémonie de remise des prix pour des développeurs étrangers qui venaient de compléter un stage dans leur entreprise.

### 8.1. La DG à contenu lexical

La distribution des DG à contenu lexical par rapport aux deux autres formes de DG dans l'interaction semi-formelle du Cadre avec son supérieur confirme la fréquence du premier type de DG dans des contextes où le locuteur a besoin de faire référence à des concepts précis. La nature technique du sujet constitue le facteur précis qui explique la différence principale entre la forme des DG à contenu lexical respectivement dans l'interaction du Cadre et dans l'interaction du Vice PM au Parlement : les syntagmes nominaux de forme élémentaire (déterminant et nom, noms propres, expansions nominales simples avec adjectif ou syntagme prépositionnel) l'emportent ici de loin :

<p>(18) <b>ghandek it-*translations*</b> tu as les traductions par exemple / pereżempju / <b>daw=</b> deħlin *end of August* / il-e: // <b>it-*translated text*</b> / le euh // <b>le texte traduit / de la / minghand iċ-Ċinīzi / il-Ġappunīzi / dak</b> dieħel // għandna *end of August* <b>celui-là</b> nous l'aurons // chez nous fin août CADRE : supérieur</p>	<p><b>celles-là</b> nous parviendront fin août / le euh // <b>le texte traduit / de la part des Chinois / des Japonais / celui-là</b> nous l'aurons // chez nous fin août</p>
<p>(19) L1: kemm hi *worth it* ? / <b>l-*SBS*</b> inwaqqgħuh fuq *P1*<sup>15</sup> biss ? CADRE : supérieur</p>	<p>L1: ça ne vaudrait pas la peine ? / <b>le SBS</b> on <b>le</b> réduit à des P1 seulement ?</p>

Dans les interactions informelles du Cadre avec sa famille, l'écart entre la distribution de la DG à contenu lexical et celle de la DG à pronom ou à démonstratif n'est pas aussi important que dans l'interaction semi-formelle avec son supérieur. Les formes des DG à contenu lexical sont encore simples :

<p>(20) L4: iktar it-tfal jinkwetawni / għax <b>'il *Jesmond*</b> kieku ntellgħuh magħna CADRE : dîner chez la belle-sœur</p>	<p>L4: c'est surtout les enfants qui m'inquiètent / parce que <b>Jesmond</b> nous pourrions <b>l'</b>emmener avec nous</p>
---	--

Ces formes ont d'ailleurs souvent des caractéristiques de l'oral, présentant des traits communément associés avec l'oral informel : répétitions (21), absence de morphèmes grammaticaux (l'article défini dans 22), emploi dans des phrases nominales (23)<sup>16</sup>. Dans un cas particulier (ex. 24), une subordonnée interrogative intervient là où à l'écrit il y aurait eu une complétive :

<sup>15</sup> P1 signifie 'priority one', c'est-à-dire que l'équipe traite seulement les problèmes les plus urgents du logiciel.

<sup>16</sup> Les phrases nominales sont très fréquentes en maltais parlé ; une copule est par contre plus souvent insérée en maltais écrit. On remarque ici l'absence d'un verbe d'état et d'une conjonction, qu'on aurait sûrement eu en maltais écrit : *Missieri l-problema tiegħu hi li jinsa hafna* [Mon père, son problème est qu'il oublie beaucoup].

(répétition)

(21) L4: le <b>l-iehor</b> / <b>l-iehor</b> intellghuh maghna / ghax l-iehor / kbir u joqghod CADRE : dîner chez la belle-sœur	L4: non <b>l'autre</b> / <b>l'autre</b> nous l'emmenons avec nous / parce que l'autre / (il est) grand et tranquille
---	--

(absence d'un morphème obligatoire (article défini))

(22) L4: jiena: / ghamilt sagrificcju <b>*breakfast*</b> tiftu kuljum / miskina wahidha kielet CADRE : dîner chez la belle-sœur	L4: moi: / j'ai fait un sacrifice <b>petit déjeuner</b> je l'ai raté chaque jour / la pauvre elle a mangé seule
--	---

(emploi dans des phrases nominales)

(23) L4: <b>missieri</b> l-problema tieghu / jinsa hafna CADRE : dîner chez la belle-sœur	L4: <b>mon père son</b> problème / il oublie beaucoup
--	---

(emploi d'une subordonnée interrogative plutôt que d'une complétive<sup>17</sup>)

(24) L2: le imma li tilghab biex tirbah imma jekk tiftel / le ghax <b>jekk tilghab biex tirbah</b> m'hemmx ahjar minnha ghax qed taghti l-*maximum* tieghek CADRE : fête de première communion	L2: non mais que tu joues pour gagner mais si tu perds / non parce que <b>si tu joues pour gagner</b> il n'y a pas mieux que <b>ça</b> parce que tu donnes ton maximum <sup>18</sup>
---	--

## 8.2. La DG à pronom

Dans les interactions relevant d'un style informel chez le Cadre, le taux des DG à pronom par rapport au taux des DG à contenu lexical est au moins deux fois plus important que le taux relevé dans son interaction semi-formelle avec son directeur. Ce taux supérieur serait à attribuer au fait que dans la conversation spontanée, le Cadre exprime souvent son point de vue sur certaines choses ou des commentaires sur son état, d'où la forte présence de DG pronoms embrayeurs de la première personne du singulier (DG à contenu lexical 1.57 : 1 DG à pronom) :

(25) L2: <b>jiena</b> *Gary* iktar m'ghandi x'naghmel iktar isibli x-xoghol < à propos du représentant du client anglais de L2 > CADRE : organisation décernement des prix	L2: <b>moi</b> Gary plus <b>je</b> suis occupé plus il <b>me</b> trouve de travail
---	--

Par contre, dans la session semi-formelle de planification du travail avec son supérieur, si les remarques sur sa position vis-à-vis

<sup>17</sup> A l'écrit on aurait eu : *li tilghab biex tirbah m'hemmx ahjar minnha... [que tu joues pour gagner il n'y a pas mieux que ça] (que au lieu de si).*

<sup>18</sup> Une traduction littérale permet de mieux comprendre les relations à l'intérieur de cet énoncé [non mais que tu joues pour gagner mais si tu perds / non parce que **si tu joues pour gagner** il n'y a pas mieux qu'**elle** parce que tu es en train de donner ton maximum].

du travail et ses avis sur certaines questions ne manquent pas, elles sont moins fréquentes, et l'on remarque l'emploi répété du pronom de la première personne du pluriel, par lequel le Cadre souligne la position de l'entreprise et/ou de son équipe particulière : il s'identifie avec l'institution et avec son équipe, au lieu d'exprimer son propre point de vue, ce qui explique la fréquence relativement moindre de pronoms embrayeurs (DG à contenu lexical 3.4 : 1 DG à pronom) :

<p>(26) L1: daka qiegħad naqra mwahħhal / minhabba fihom / =iġifieri <b>ahna x-xogħol ma' *Dossen</b>=* &lt; nom d'un collègue &gt; għamil<b>nieh</b>          CADRE : planification du travail avec son supérieur</p>	<p>L1: ça je suis un peu bloqué / à cause d'eux / c'est-à-dire <b>nous le travail avec Dossena nous l'avons fait</b></p>
--	--

### 8.3. La DG à démonstratif

Une comparaison des données obtenues à l'examen des discours du Cadre et du Vice PM montre que par rapport aux DG à contenu lexical, les DG à démonstratif sont relativement plus fréquentes dans l'interaction semi-formelle du Cadre avec son supérieur que dans l'intervention parlementaire de M. Borg, mais moins fréquentes que dans la session de clôture de la journée de travail entre M. Borg et son assistant. Nous avons vu qu'au cours de celle-ci, il avait souvent suffi d'une DG à démonstratif pour refaire allusion à un thème discursif mentionné antérieurement dans l'interaction afin de l'élire thème de l'énoncé, tant l'entente entre les deux locuteurs était parfaite : il s'agit de deux collaborateurs qui travaillent parallèlement sur les mêmes questions et qui font quotidiennement ensemble le point sur la situation au bureau. La distribution des DG à démonstratif dans la session du Cadre avec son supérieur constitue par contre une indication que le Cadre travaille plus indépendamment et ne doit qu'occasionnellement rendre compte de la situation de son équipe à son supérieur et discuter avec lui des décisions à prendre, son supérieur étant responsable de plusieurs autres équipes comme celle dirigée par le Cadre.

Dans la session de planification du Cadre, en effet, la DG à démonstratif a des fonctions différentes. Le Cadre a à l'esprit une série de questions dont il doit discuter avec son supérieur. La DG à démonstratif a donc pour fonction de ponctuer « l'énumération » ; le Cadre aborde les tâches et les problèmes de son équipe un par un, le plus souvent en en parlant d'abord de manière plus diluée, se focalisant ensuite sur la question précise par une référence plus directe à travers le démonstratif. Un thème discursif se trouve ainsi élu thème de l'énoncé. Pour ce locuteur habitué à la gestion, la DG à démonstratif joue donc un rôle d'organisation séquentielle de ses propos :

<p>(27) L1: ha nagħmel naq=a wiċċi / <b>di=</b> hsiibt 'il min ha tti<b>ha</b> ?<sup>19</sup>  L2: tnejn  L1: lili ?  L2: mhux wahdek / X dawk in-nies XXX / issa ma naħsibx illi ha tiddejjaq / li ha jkun XXX / X tirraŋga miegħu 'il *Alexei* ?  L1: ma' *Alexei* ? / le għax jiena // eh: / il-ħsieb tiegħi għal wara *Gordons Lee* // tifhem ?  L2: le żgur  L1: għandi <b>dika</b> / qed inħalli<b>ha</b> għax / imma: / isserrahli rasi hekk =ed tifhem ?  CADRE : planification du travail avec son supérieur</p>	<p>L1: si ce n'est pas être sans-gêne / <b>celle-là</b> tu as réfléchi à qui tu vas <b>la</b> donner?  L2: deux  L1: à moi?  L2: pas toi seul / X ces personnes XXX / et puis je ne pense pas que ça t'ennuie / que ce soit XXX / X tu t'entends avec lui Alexei?  L1: avec Alexei? / non parce que moi // euh / je me fais du souci pour après Gordons Lee // tu comprends?  L2: non bien sûr  L1: j'ai <b>celle-là</b> / je <b>la</b> laisse parce que / mais: / tu me rassures comme ça tu comprends?</p>
---	--

Dans les interactions informelles du Cadre, la DG à démonstratif est relativement plus fréquente par rapport à la DG à contenu lexical que dans cette interaction semi-formelle. Dans les situations décontractées, la DG à démonstratif joue le rôle d'embrayeur, par lequel le Cadre indique librement les membres de sa famille, y compris sa femme, transgressant ainsi les prescriptions normatives du discours oral en maltais. Les adultes rappellent souvent aux enfants qu'on n'utilise pas de démonstratif pour se référer à une personne présente, et si l'on veut se conformer aux bonnes manières, on ne devrait pas non plus utiliser les démonstratifs pour se référer aux personnes non présentes : il faut utiliser les noms et / ou les titres et les personnes se plaignent souvent lorsqu'elles s'entendent mentionner par un démonstratif.

<p>(28) L4: <b>hi</b> l-problema / li <b>hi</b> mhix XXX / <b>din hi</b>  L6: le trid toħroġ għalihom eh / inkell= =ekk tibz għalhom iktar ikissruk  L4: <b>di=</b> / ma tafx tihhendilja dal-problemi<sup>20</sup> &lt; à propos de sa femme qu'il décrit comme incapable de gérer les confrontations au travail &gt;  CADRE : dîner chez la belle-sœur</p>	<p>L4: <b>elle</b> le problème / (c'est) qu'<b>elle</b> n'est pas XXX / <b>celle-là elle</b>  L6: non il faut les affronter hein / sinon si tu en as peur ils t'abattront davantage  L4: <b>celle-là</b> / <b>elle</b> ne sait pas gérer ces problèmes</p>
--	--

## 9. Les schémas de complexité des segments disloqués

Nous avons vu que l'analyse de la structure des segments détachés révèle que le degré de complexité des constituants détachés varie en fonction du degré de formalité. Dans les communications informelles,

<sup>19</sup> Dans ce cas, le nouveau projet à propos duquel le Cadre « ose » poser cette question, parce qu'il veut savoir s'il va le gérer lui-même, est probablement mentionné dans le tour précédent du supérieur, largement indéchiffrable. Le démonstratif *di=*, qui se réfère au nouveau projet, est donc un outil thématissant. Ce sont les deux instances de DG à démonstratif qui nous intéressent dans cet exemple.

<sup>20</sup> Dans cet exemple la DG à démonstratif est répétée, la répétition étant due à l'interruption de L6.

à l'écrit comme à l'oral, les segments disloqués à contenu lexical se composent d'un syntagme à forme élémentaire, souvent sans expansions, mais dans les situations plus formelles, il est possible de repérer des DG à structure élaborée, voire des segments intégrant plusieurs subordonnées.

À part la structure élaborée des segments disloqués, un autre facteur qui contribue à la complexité de ce texte formel est l'accumulation de segments disloqués dans des séquences parfois assez longues d'énoncés ayant chacun une dislocation. Ces séquences de l'intervention parlementaire du Vice PM créent un effet de style et font partie des stratégies d'argumentation véhémement visant dans ce cas tantôt à attaquer l'opposition par une énumération de ses fautes, tantôt à établir une liste des mérites du gouvernement, et constituant plus vraisemblablement des techniques de persuasion visant le public qui suit le débat. L'exemple retenu ici d'une concentration de dislocations contient sept DG à contenu lexical et une DG à démonstratif. Sa complexité est accrue par la forme des segments disloqués, de structure complexe, contenant des relatives, des complétives et surtout une série de subordonnées interrogatives qui constituent une énumération, où la coordination de propositions est également fréquente :

<p>(29) (DG2) enchâssée dans la DG1) meta kellkom il-*bulk buying* li anki {l-banana} trid i- irid jixtri{ha} l-gvern qabel ma tikol{ha} / dik kienet snin tal-glorja / (DG3) meta / hadtu l-propjeta kollha tal-knisja / KOLLHA TAL-KNISJA / orrajt ? / u tghi- tghidulhom snin tal-glorja &lt; des députés du gouvernement renchérissent&gt; / ((DG 5) enchâssée dans la DG4) meta kienu jitkissru / meta jitkissru / il-kazini taghna / u jissawwtu n-nies taghna / u {dal-Parlament} ghamiltu{h} paljazza / tghidulu snin tal-glorja / (DG6) meta / ghax l-Oppożizzjoni riedet taghmel miting / ġewwa ż-Żejtun / u ma hallejtuhix / u n-nies taghkom / fixklu / l-eżerċizzju ta' dak id-dritt fundamentali taghna tghidulhom snin tal-glorja / (DG7) meta kellkom dawk iċ-ċertifikati kollha kontra taghkom / kontra l-pulizija / kummissarju tal-pulizija / misjub hati / ta' ferita ta' natura gravi segwita bil-MEWT / tista' tasal IKTAR ? / il-kummissarju tal-pulizija / jinstab ĦATI / li fi żmien  DÉPUTÉ inconnu: <u>i mela</u>  L2: <u>il-partit soċjalista</u>  DÉPUTÉ inconnu: <u>mela</u>  L2: <u>ikkommetta ferita ta' natura gravi / SEGWITA BIL-MEWT</u>  DÉPUTÉ inconnu: <u>mela</u>  DÉPUTÉ inconnu 2 : dik <u>demokrazija</u>  &lt;ironique &gt;  L2: u <u>dik tghidulhom</u> / snin tal-glorja  VICE PM : <u>Parlament</u></p>	<p>((DG2) enchâssée dans la DG1) quand vous aviez l'achat en gros que même {les bananes} vous devez {elles elles} devaient être achetées par le gouvernement avant qu'on ne {les} mange / ça c'était les années de gloire / (DG3) quand / vous avez pris toute la propriété de l'église / TOUTE DE L'ÉGLISE / d'accord? / et vous les app- vous les appelez années de gloire / ((DG 5) enchâssée dans la DG4) quand on cassait / quand on détruisait / nos clubs / et nos gens étaient battus / et {ce Parlement} vous {l}avez transformé en une farce / vous l'appelez années de gloire / (DG6) quand / parce l'Opposition voulait organiser un meeting / à Zejtun / et vous ne lui avez pas permis / et vos gens / ont empêché / l'exercice de ce droit fondamental qui était nôtre vous les appelez années de gloire / (DG7) quand vous aviez tous ces certificats contre vous / contre la police / un préfet de police / trouvé coupable / de blessure de nature grave suivie de MORT / peut-on faire ALLER PLUS LOIN? / le préfet de police / trouvé COUPABLE / qu'à l'époque  Député inconnu: <u>voilà</u>  L2: <u>du parti socialiste</u>  Député inconnu: <u>voilà</u>  L2: <u>il a infligé une blessure de nature grave / SUIVIE DE MORT</u>  Député inconnu: <u>voilà</u>  Député inconnu 2: <u>quelle démocratie</u>  L2: et <u>celle-là (ça)</u> vous <u>les</u> appelez / années de gloire</p>
--	---

L'enchevêtrement des dislocations est un autre facteur qui augmente la complexité dans ces segments à haute densité de reprise ; plusieurs options graphiques (caractères gras, accolades) sont en effet nécessaires pour montrer les reprises d'éléments particuliers du noyau par des segments disloqués là où plusieurs relations se croisent.

### 10. Distances grammaticales

Les énoncés sont également rendus relativement plus complexes par le critère que Blasco-Dulbecco désigne comme celui des « distances grammaticales », cette notion faisant « référence à la position plus ou moins éloignée du syntagme disloqué par rapport au pronom clitique et par rapport aux autres constituants de la construction verbale » (Blasco-Dulbecco 1999 : 141). Dans notre corpus, à l'oral comme à l'écrit, ce critère apparaît toujours en association avec un contexte formel. On remarque ainsi la distance entre le segment disloqué à gauche et le constituant avec lequel il est en relation dans un article de presse du Vice PM et dans son discours rédigé à l'intention des Consuls Honoraires. Dans l'exemple 2 (voir ci-dessus), la distance n'est en fait due qu'à la taille du segment disloqué lui-même, sa longueur provoquant la distance entre le constituant tête du syntagme disloqué et le constituant à l'intérieur du noyau.

Le seul exemple produit à l'oral où la distance est encore importante a été repéré dans l'intervention du Vice PM au Parlement (exemple 30). Dans cet exemple, dans le cas de la DG non soulignée, la distance est encore une fois due à la taille du segment disloqué, alors que pour la DG soulignée, on remarque la distance notamment entre le pronom détaché *jiena* [moi] et le morphème agglutiné de la première personne *n-* dans *nissalvagwardjah* [je le sauvegarde]. La complexité de cet exemple est accrue par l'enchevêtrement des dislocations :

<p>(30) ghandkom kull dritt li ma ttuniex il-*pairing* / bi KSUR tal-prattika / li ssir f'diversi pajjizi oħrajn / ghandkom dritt / imma mbağħad għandi dritt li <b>jiena</b> / <b>id-drittijiet tal-mağğoranza li niggverna</b> / <b>u li niggverna u nkun prezenti / fil-fora nternazzjonali / nissalvagwardjah</b> VICE PM : Parlement</p>	<p>vous avez tous les droits de ne pas nous donner le pairage / par violation de la pratique / qui se fait dans divers autres pays / vous avez le droit / mais après j'ai le droit que <b>moi</b> / <b>les droits de la majorité que je gouverne</b> / <b>et que je gouverne et que je sois présent / dans les forums internationaux / je le sauvegarde</b></p>
---	---

Le fait que la distance augmente la complexité de la séquence se voit dans la divergence d'accord que le locuteur / scripteur finit par réaliser entre l'élément disloqué et le pronom clitique : *id-drittijiet – nissalvagwardjah* [les droits – je le sauvegarde] (Vice PM : Parlement)

(exemple 30), même à l'écrit formel : *reazzjoni – ta' min jixtarrahom* [réaction – sont à sauvegarder] (Vice PM : article *Is-Saga ta' Buttiglione*) (exemple 2).

## 11. Conclusion

Les exemples relevés dans notre corpus attestent les fonctions pragmatiques de la DG, surtout sa contribution à la thématisation : « [e]lle est une structure grammaticale qui permet de rechercher un accord communicatif en maintenant un sujet de discussion mentionné ou évoqué » (Blasco-Dulbecco 1999 : 65), et à d'autres effets comme le contraste ou la désambiguïsation. Elle permet de distinguer entre l'information ancienne et l'information nouvelle par l'introduction de nouveaux thèmes. L'exploitation rhétorique de cette structure syntaxique est une conséquence naturelle de cette fonction ; en témoigne son emploi fréquent par le Vice PM dans l'élaboration de ses arguments durant son intervention parlementaire. La DG fait dans ce cas figure de stratégie importante parmi les efforts déployés pour persuader ses allocutaires de la validité de ses affirmations et l'emporter dans la défense d'une motion particulièrement débattue à cause d'une crise parlementaire qui sévissait à l'époque. Un autre aspect qui découle des fonctions pragmatiques de la DG est « la pertinence de cette structure dans la cohérence du discours à l'oral » (*ibid.* : 65). D'où l'emploi récurrent qu'en fait le Cadre dans la session de planification du travail avec son supérieur, mais aussi sa présence dans toutes les autres interactions où le phénomène a été repéré.

Pour dresser un bilan des implications sociolinguistiques liées à l'emploi de cette structure syntaxique, nous partirons du constat que nous n'avons pas réussi à trouver dans la littérature de jugement négatif porté sur ce phénomène en maltais. Ceci est en contraste avec son statut en français, où il est jugé comme un trait de l'oral, non normatif (« [it has] a well-established reputation as belonging to a style with low prestige, often termed *le français populaire* » (Berrendonner & Reichler-Béguelin 1997 : 201).

Paradoxalement, la structure est également en mesure de porter des connotations d'un style soutenu (« on the other hand, it is used to produce a particularly *recherché* rhetorical effect » (*ibid.*)). Cela caractérise par exemple les textes littéraires et les écrits académiques, et on remarque ce lien avec un style recherché dans la façon dont le Vice PM, professionnel de la parole publique, exploite la structure comme « procédé de mise en relief propre [...] à rendre des effets stylistiques ou esthétiques » (Blasco-Dulbecco 1999 : 35). Il se peut que l'absence de jugements négatifs dans le cas du maltais soit due à l'ordre des mots très souple dans cette langue (voir la note 6), qui a pour conséquence que le phénomène y passe plus facilement inaperçu

ou qu'il y exerce en tout cas un impact moins fortement ressenti.

Les emplois identifiés dans notre corpus montrent toutefois qu'il existe bien en maltais des variations dans la fréquence des trois types de DG selon le degré de formalité du contexte de l'énonciation. L'écart numérique entre les emplois de la DG à l'écrit et à l'oral indique le fait que la dislocation est un phénomène essentiellement caractéristique de l'oral. A l'écrit formel, c'est la DG à contenu lexical qui est privilégiée, celle-ci permettant de se référer à un concept précis. A l'écrit informel, c'est la DG à pronom qui l'emporte, le locuteur ayant souvent besoin d'exprimer son point de vue personnel.

Dans notre corpus oral, les trois types de segments disloqués, à contenu lexical, à pronom personnel et à démonstratif, se répartissent systématiquement selon le degré de formalité des situations d'énonciation. Plus le contexte de la communication est formel, plus l'écart devient important entre, d'une part, la dislocation à contenu lexical, et d'autre part, la dislocation à pronom ou à démonstratif. Ces deux derniers types de DG sont alors relativement plus fréquents (même si presque toujours moins fréquents que la DG à contenu lexical), dans les situations où la distance entre les interlocuteurs est moins importante et où le sujet est moins sérieux.

La fréquence élevée de la dislocation à contenu lexical dans les situations plus formelles s'explique par le fait que ce type de dislocation répond à un besoin d'explicitation, à un souci de clarté, de persuasion ou d'organisation de son propre discours. Les pronoms disloqués, souvent embrayeurs de la première personne, servent à souligner un point de vue ou une position personnels, mais peuvent aussi être employées pour accentuer les mérites, les torts ou tout simplement la situation d'une collectivité. Les DG à démonstratif, tout en remplissant des fonctions plutôt neutres du point de vue sociolinguistique (ponctuation du discours, organisation d'une série de thèmes à aborder, réélection comme thème d'un sujet momentanément abandonné), s'avèrent en réalité potentiellement porteuses de connotations stylistiques importantes. Lorsqu'elles s'emploient en tant qu'embrayeurs pour désigner une personne, le locuteur va à l'encontre des préceptes normatifs en maltais.

Le degré de complexité des constituants détachés varie manifestement en fonction du degré de formalité. Plus le cadre de l'interaction est formel, plus les segments sont syntaxiquement élaborés, avec parfois de longues séquences contenant une concentration de dislocations potentiellement enchevêtrées. La distance entre le segment détaché et la reprise anaphorique à l'intérieur de la construction verbale peut augmenter dans les contextes plus formels.

En attestant ces variations d'emploi des différents types de DG et de leurs structures, cette étude des implications sociolinguistiques de la dislocation en maltais confirme que dans cette langue la variation

stylistique implique de manière évidente des emplois particuliers, en fonction du degré de formalité, de formes linguistiques empreintes de valeurs sociolinguistiques diverses.

### Références bibliographiques

- Ashby, W.J. (1988), « The Syntax, Pragmatics and Sociolinguistics of Left- and Right-Dislocations in French », *Lingua*, 75, p. 203-229.
- Berrendonner, A., Reichler-Béguelin, M.-J. (1997), « Left dislocation in French : varieties, norm and usage » in Cheshire, J., Stein, D. (eds), *Taming the Vernacular: from dialect to written standard language*, Longman, London, p. 200-217.
- Borg, A. (1988), *Ilsienna. Studju Grammatikali*, Has-Sajjied, Malte.
- Borg, A., Azzopardi-Alexander, M. (2009), « Topicalisation in Maltese » in Comrie B. et al. (eds), *Introducing Maltese Linguistics*, John Benjamins Publishing, Amsterdam/Philadelphia, p. 71- 81.
- Blanche-Benveniste, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Gap/Paris.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999), *Les dislocations en français contemporain : étude syntaxique*, Honoré Champion, Paris.
- Busuttil-Bezzina, A. (2013), *La variation stylistique en maltais : étude des usages concrets de la langue, appuyée sur une approche contrastive des phénomènes variationnels en maltais et en français*, Thèse de doctorat (non publiée), Université Paris Ouest-Nanterre et Université de Malte.
- Chafe, W. (1976), « Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics and Point of View » in Li C. (ed.), *Subject and Topic*, Academic Press, New York, p. 27-55.
- Gadet, F. (2007), *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris.

### Annexe

Conventions de transcription	
/, //, ///	pause : brève, moyenne, longue
MAJUSCULES	mot(s) mis en relief
=	phonème(s) non prononcé(s)
*...*	début et fin de l'alternance
:	allongement de la voyelle
soulignement	chevauchement